

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EASY.SAS

EXECUTION DES COMMANDES

La Sté EASY exécutera les commandes dans la limite des stocks disponibles. La Sté EASY ne serait être tenu à l'exécution de ses obligations en cas de force majeure ou en cas fortuit, tels que grèves, bris/pannes de machines et/ou d'outils informatiques, incidents, etc.

Les spécifications techniques, et conditions de vente figurant au présent catalogue abrogent et remplacent celles antérieurement publiées.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Les caractéristiques, dimensions, poids, etc., mentionnés n'ont qu'une valeur indicative. Nous nous réservons la possibilité d'apporter toutes les modifications que nous jugerons opportunes, mêmes après réception de la commande sans toutefois que les caractéristiques essentielles puissent s'en trouver affectées.

LIVRAISON- TRANSPORT

Quelles que soient la destination du matériel et les modalités de la vente, la livraison est réputée effectuée dès la prise en charge du matériel par le transporteur au départ de nos magasins ou des usines de nos fournisseurs. Les risques afférents au matériel sont transférés à l'acheteur dès cette prise en charge, même en cas de livraison franco. Le matériel n'est assuré que sur instruction expresse et aux frais de l'acheteur. Il appartient évidemment à l'acheteur d'effectuer toutes vérifications, de faire toutes réserves à l'arrivée du matériel et d'exercer s'il y a lieu et dans les délais légaux, tous recours contre le transporteur.

RESERVE DE PROPRIETE

La Sté EASY conserve l'entière propriété du matériel livré jusqu'à complet paiement du prix facturé. Jusqu'à cette date, le matériel livré sera considéré comme consigné et l'acheteur supportera le risque des dommages que ce matériel pourrait subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit. Jusqu'à complet paiement, les biens ne pourront être revendus sans l'accord préalable de la Sté EASY. en cas d'action en réserve de propriété, les sommes versées à titre d'acompte resteront acquises au vendeur à titre de dédommagement. Nonobstant toute clause contraire, en cas de non respect par l'acheteur d'une des échéances de paiement, la Sté EASY, sans préjudice de ses droits, pourra obtenir, par lettre recommandée, la restitution du matériel aux frais de l'acheteur jusqu'à exécution par ce dernier de la totalité de ses engagements.

GENERALITES

Les présentes conditions sont réputées connues de l'acheteur. Toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation des dites conditions. De ce fait, aucune clause contraire ne peut être opposée que dans la mesure où la Sté EASY l'a formellement acceptée par écrit.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix figurant au devis sont exprimés H.T. départ nos magasins ou ceux de nos usines et seront ceux applicables au jour de la commande. Ils ne comprennent pas l'emballage, celui-ci est facturé en sus et n'est pas repris.

Les frais de transport sont également en sus, sauf si spécifié sur devis : franco.

Nos factures sont payables :

Au comptant à la livraison pour première affaire sans ouverture de compte.

Si votre compte est déjà ouvert chez EASY, par traite, chèque ou virement à 30 jours fin de mois de livraison.

Les numéros de factures EASY doivent impérativement accompagner le règlement.

Un acompte peut être demandé par la Sté EASY.

Toute somme non réglée à son échéance, sera majorée de pénalités d'un montant équivalent à 1.5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date du paiement de la facture concernée.

DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison commencent à courir dès l'envoi de l'accusé de réception de commande. Ces délais sont donnés à titre indicatif sans engagement. Par suite, un retard ne serait justifier l'annulation de la commande, ni donner lieu à indemnités ou pénalités.

RECLAMATIONS GARANTIE

Conformément à la réglementation, toute vente de matériel est soumise aux garanties légales et plus spécifiquement à la garantie des vices cachés telle que définie aux article 1641 et suivants du Code Civil.

* La garantie conventionnelle couvre au choix de la Sté EASY, la réparation du matériel concerné eu égal au vice constaté ou le remplacement du matériel avec des fonctionnalités au moins équivalentes.

Sauf accord spécifique de la Sté EASY, les frais d'emballage et de transport quant au retour et à la réexpédition du matériel sont à la charge de l'acheteur.

*Le bénéficiaire de la garantie conventionnelle est subordonné :

(I) à la réception par la Sté EASY d'un courrier adressé (par lettre recommandée avec accusé de réception) notifiant le vice constaté, étant précisé que pour ce qui concerne les vices apparents, ce courrier doit parvenir à la Sté EASY dans les 5 jours suivant la livraison ;

(II) au retour du matériel concerné, accompagné de la facture correspondante (pour ce qui concerne le matériel affecté par un vice apparent, celui-ci devra être retourné dans son emballage équivalent assurant sa protection notamment durant le transport ;

(III) au constat par la Sté EASY du vice invoqué.

La garantie conventionnelle est exclue dans les hypothèses suivantes :

- matériel assorti d'une date limitée d'utilisation/de consommation (présence d'une date de péremption...).

- utilisation anormale ou non conforme du matériel au regard des spécifications qui lui sont propres ou négligence de l'acheteur dans le stockage/entretien du matériel.

- usure normale du matériel.

- transformation du matériel ou incompatibilité avec d'autres matériels.

CONTESTATIONS

En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Grenoble est la seule juridiction reconnue et acceptée de part et d'autre.

TERRITORIALITE

Les conditions de vente ci-dessus s'appliquent pour la France Métropolitaine et la Corse.